COMPTE RENDU de la 11ème réunion CEM du 02 juin 2021, 20h

Membres:

Excusés : Tiphaine, Déborah, Elizabeth Présents : tous les autres membres (16)

Ordre du jour :

Validation du CR n°10

- Flyer: point sur la distribution (valider le tableau) et son impression (choix des membres qui pourront aider)
- Projet arboretum : point sur la présentation au CM et son avancée (contacts à prendre)
- Projet poubelles : point sur la réunion « SMIRTOM/MAIRIE »
- Projet grangette : des idées ?
- Présentation du projet maraîchage revisité

Validation du CR n°10 :

Le CR n°10 est validé en séance par les membres présents

Flyer: point sur la distribution, impression:

La répartition entre membres et secteurs est complétée en séance et le tableau est mis à jour (voir en pièce jointe). Le Mas Vergnet ne fait pas parti d'Aynac.

Pour aider le secrétariat mairie lors de l'impression du flyer, Maryse, Catherine, Lise-Marie et Louis se portent volontaires.

Deux versions du flyer sont présentées. La version 1 est choisie par 11 voies sur les 16 présents. Cette version sera modifiée en fonction des quelques observations demandées par certains membres.

Projet arboretum:

La présentation du projet a été réalisée lors du dernier CM qui a donné son accord pour sa poursuite (vérifier que cet accord est noté sur le CR du CM?). Les trois membres CEM chargés de ce projet ont prévu dans un premier temps de se réunir avec Mr Martory, l'instituteur à l'origine de cet arboretum afin de profiter de son expérience. De même, ils prendront contact avec les propriétaires concernés par les accès, après identification, dans le but d'obtenir au minimum un accord verbal permettant de finaliser un cheminement définitif. Une prise de contact avec l'aide de Marianne est aussi prévu avec le personnel enseignant. Une fois ce travail réalisé, une présentation complète et détaillée sur la base d'un dossier (liste et responsabilité des travaux à réaliser) souhaite être réalisée lors d'une réunion CM/CEM. La Mairie sera en charge de mettre en place une convention avec les propriétaires ayant donné leur accord. Il est proposé de faire un partenariat avec un lycée professionnel pour les constructions (table de pique-nique...). Gérard propose d'afficher le nom du créateur et des personnes qui vont réhabiliter l'arboretum à l'entrée de celui ci.





Projet poubelles:

Lise-Marie et Yves ont participé à la réunion concernant la réorganisation de l'emplacement des poubelles sur le territoire de la commune, avec deux élus municipaux et un représentant du Grand Figeac. Cette réunion est jugée stérile aucune information précise ayant été exposée. Les emplacements ne bougent pas et la répartition dans les hameaux non plus. Quelle est la suite de cette rencontre ? Y aura t il d'autres réunions ? La CEM souhaite avoir la carte de répartition des poubelles (proposé par l'intervenant lors de la réunion).

<u>Projet grangette</u>:

Les membres exposent leurs réflexions sur l'utilisation possible de ce bâtiment après réfection. Plusieurs idées semblent ressortir :

Espace jeu/ludothèque

Espace bibliothèque/boîte à livres

Espace pour les jeunes

Musée de l'histoire locale

Sanitaires/Accueil sans abri

Lieu de permanence pour des associations sociales

Office de tourisme/ présentation du village (hébergements, rando, patrimoine...)

Lieu de stockage matériel associatif (garage ou autres)

Lieu pour réunion d'associations

Salle d'activité

Lieu d'échange

Exposition divers /temporaires

Stockage/garage pour les nouveaux logements/annexes logements sociaux Lieu d'accueil pour praticiens en médecine douces (sophrologie, ostéopathie...) avec roulements des permanences

Une question se pose, à savoir si la rénovation de la grangette sera réalisée aux normes des établissements recevant du public (ERP) ce qui permettrait une plus large utilisation. Quelles sont les contraintes ?

De même deux options d'utilisation sont possibles, une utilisation en espace ouvert 24/24h ou une utilisation en espace sécurisé.

Présentation projet maraîchage revisité:

Elizabeth, Florian et Étienne nous exposent le projet sur la base d'un concept devant permettre une prise de conscience des élus municipaux.

Monique soulève un éventuel manque à gagner pour l'épicière du village.

→ Elle sera bien évidemment contactée à ce sujet avant de démarrer quoique ce soit. Jean-Pierre propose de se renseigner (pourquoi pas aller voir) comment cela se passe à la cantine aujourd'hui.

Daniel propose un « voyage » pour aller visiter une commune qui a déjà installé un projet similaire pour échanger.

Après débat, cette présentation est mise au vote, est acceptée par 15 voies et une abstention et sera donc présentée lors du prochain CM.

Questions relatives au sujet : Pour aller de l'école au Trieu, qu'est ce qui existe ou qu'est ce qui pourrait être envisageable ? Y a t il une réserve d'eau sur le terrain (irrigation) ? Une commune peut elle bénéficier des aides PAC ?

Questions et remarques diverses:

La question est posée concernant le budget alloué pour la CEM, à savoir estce un budget de fonctionnement ou un budget alloué à la réalisation des projets ?

Où pourrait se dérouler la fête votive d'Aynac?

